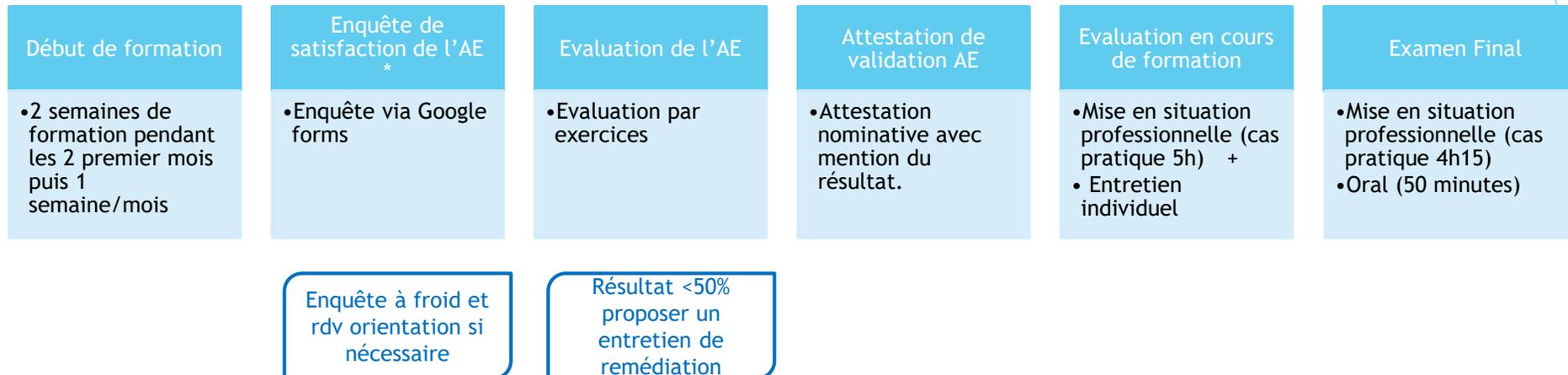


PROCESS DE SUIVI DES STAGIAIRES TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

PARCOURS ATELIER D'ENSEIGNEMENT (AE) DE 1 à 12



Suivi entreprise

1 - au 3^{ème} mois =
point téléphonique
ou physique avec
le référent en
entreprise

7 - au 8^{ème} mois =
RDV physique ou
distanciel avec le
réfèrent en
entreprise et
l'alternant.

Suivi des connexions de la plateforme
(rendez-vous de remédiation,
accompagnement si nécessaire)